

COUR D'APPEL DE KAYES
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE NIORO DU SAHEL

RÉPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

CERTIFICAT DE NATIONALITÉ MALIENNE

N ° 379 /T.I.N.S

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL D'INSTANCE DE NIORO DU SAHEL
CERTIFIE SUR LE VU DES PIÈCES SUIVANTES

Copie d'extraît d'acte de naissance
no 052 du Centre principal de Niéro

QUE LA PERSONNE DÉNOMMÉE CI-APRÈS
PRÉNOM (S): Mohamed

NOM: Haidara

NÉ (E) LE: 26 septembre 1999

A: Niéro

DE: Baba

ET DE: Badiallo Haidara

PROFESSION: Informaticien

SITUATION DE FAMILLE: Celibataire

DOMICILE: Bamako

EST DE NATIONALITÉ MALIENNE EN VERTU DES ARTICLES 224 ET SUIVANTS ET 233 DE LA LOI N°2011-087
DU 30 DÉCEMBRE 2011, PORTANT CODE DES PERSONNES ET DE LA FAMILLE DU MALI

NIORO, LE 21.02.2025

P / LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL



[Signature]
Magistrat